Observations du Verdier à tête noire dans mon élevage (*Carduelis ambigua*)

J'entretiens des verdiers à tête noire depuis 1999, lorsqu'un ami éleveur, ancien président de club, me donna une femelle issue d'importation. Les premiers jeunes naquirent en 2002, le temps de former un couple et de surmonter diverses difficultés *(Réf.01)*. Depuis, chaque année, avec des fortunes diverses, l'élevage se poursuit. Aussi ai-je eu l'occasion d'observer le comportement et l'évolution de plusieurs dizaines d'individus, dont voici un compte-rendu propre à mon élevage.
Je ferai tout d'abord une description sommaire de cet oiseau asiatique avant d'aborder le comportement, la reproduction et l'entretien de cette espèce en milieu contrôlé. Par la suite, j'illustrerai le développement des jeunes par quelques photographies, avant de terminer par le rappel du statut juridique de l'espèce en France et en Europe.

Description

Le mâle adulte possède une cagoule noir velouté qui, de loin, semble uniformément noire, mais est en fait mêlée de nuances noires – vert olive - gris foncé. Cette « cagoule » est interrompue au niveau du menton par une tâche jaune et vert olive. Le dos est de couleur brun – vert olive faiblement strié de brun plus foncé. La partie ventrale est vert olive entremêlée de jaune plus ou moins vif (Photo 01 et 02).
Les ailes sont majoritairement noires avec une importante barre alaire jaune, et présentent des marques grises du côté interne de l'aile : Le croupion est vert olive, les couvertures sus-caudales de teintes brunes – vert olive et gris-noirâtre. Les rectrices sont noires avec un liseré gris, les rectrices les plus externes ayant une base proximale jaune vif. Les sous-caudales sont d'un jaune vif intense, et l'abdomen blanchâtre (Photo 03 et 04).
Les pattes et le bec sont de couleur gris-chair, l'iris brun foncé.

La femelle présente le même patron que le mâle, mais, comme dans beaucoup d'espèce, avec des teintes moins vives et moins colorées que ceux-ci. Cela est notamment très visible au niveau de la cagoule qui, de noir velouté chez le mâle devient noir-gris terne chez la femelle. Toutes les parties bien jaune intensif chez le mâle sont jaune terne ou jaune schimmel chez la femelle. Il en résulte que le plumage apparaît dans son ensemble plus foncé et moins lumineux, les teintes brunes et vert olive du mâle étant plus brunâtres chez la femelle. La partie blanchâtre de l'abdomen est plus étendue chez la femelle, et elle débute souvent à partir du bas ventre, qui est jaunâtre chez le mâle (Photo 05 et 06). Les marques alaires grises chez le mâle sont plutôt gris-brun chez la femelle.

Il existe donc un dimorphisme sexuel nettement visible, le tout étant d'avoir déjà vu un mâle adulte à côté d'une femelle adulte.

A la sortie du nid, les jeunes arborent un plumage foncé, très sombre à l'ombre et plus contrasté à la lumière. L'ensemble du plumage, est fortement strié de noir-brun foncé, aussi bien sur la nuque et le dos que sur la poitrine et le ventre. La couleur de fond de la poitrine et du ventre est brun chamois, et brun foncé pour les parties dorsales. Les barres alaires jaunes sont quasi inexistantes, voire absentes, et remplacées temporairement par une couleur chamois bien connue des éleveurs de chardonnerets. Les rémiges sont noires, mais les marques alaires sont plus proches du brun que du gris.
La cagoule des adultes fait place à des nuances de gris-brun foncé et de chamois. Un motif dessiné par un sourcil clair, des couvertures parotiques (joues) grises foncées, un contour des joues brun-chamois, une raie sommitale et des cotés de calotte gris foncé, un trait malaire plus marqué, rappelle les marques faciales du verdier de l'Himalaya, *Carduelis spinoides*. Le bec est gris-rosâtre. Probablement ce plumage cryptique favorise-t-il la survie des jeunes les premiers jours suivant l'envol.
Rapidement, en moins de 15 jours, le plumage se pare de jaune (Photo 07 et 08, même individu). Au bout de quelques semaines, il devient possible de sexer les jeunes au regard de la tâche du menton : elle est blanche-jaunâtre chez la jeune femelle, et d'un jaune plus soutenu chez le jeune mâle (Photo 10 et 11, sœur et frère d'environ 32 jours).Le juvénile change peu, et petit à petit, jusqu'à sa première mue (en septembre, France) où il acquiert un plumage très proche du plumage adulte.

Photo.01 :Verdier à tête noire, mâle.
Origine : Importation belge 2002.
Cliché du 2005-07-18.
Elevage et photographie. : SCHLUB Stéphane.

Photo.02 :Verdier à tête noire, mâle.
Origine : Propre Elevage 2002.
Cliché du 2003-05-28.
Elevage, obtention, photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.03 :Verdier à tête noire, mâle.
Origine : Importation belge 2002.
Cliché du 2004-03-27.
Elevage : SCHLUB Stéphane. Photo. : FETZER B.

Photo.04 :Verdier à tête noire, mâle.
Origine : Propre Elevage 2006.
Cliché du 2006-10-13.
Elevage, obtention, photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.05 :Verdier à tête noire, femelle, en cours de mue. Cliché du 2006-09-13.
Origine : Importation allemande 2004.
Elevage et photographie : SCHLUB Stéphane.

Photo.06 :Verdier à tête noire, femelle en dehors de la période de reproduction. Cliché du 2002-11-04.
Origine : Importation, arrivée dans l'élevage en 1999.
Elevage et photographie : SCHLUB Stéphane.

Photo.07 :Verdier à tête noire, jeune mâle, 1er jour après l'envol.
Origine : Propre Elevage 2005.
Cliché du 2005-07-05.
Elevage, obtention, photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.08 :Verdier à tête noire, jeune mâle de l'année.
Origine : Propre Elevage 2005.
Cliché du 2005-07-18
Elevage, obtention, photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.09 :Verdiers à tête noire. De gauche à droite : mâle, femelle et juvénile (mâle). Cliché du 2005-08-26.
Elevage, obtention, photographie : SCHLUB Stéphane.

Photo.10 :Verdier à tête noire, femelle juvénile.
Origine : Propre Elevage 2006. Cliché du 2006-07-08
Elevage, obtention, photo. : SCHLUB Stéphane..

Photo.11 :Verdier à tête noire, mâle juvénile.
Origine : Propre Elevage 2006. Cliché du 2006-07-08
Elevage, obtention, photo. : SCHLUB Stéphane.

Comportement

Le verdier à tête noire est un oiseau que je qualifierais à la fois de calme et de méfiant, ce qui ne veut pas dire qu'il reste sagement sur son perchoir dans une cage, au contraire.

En volière, il aime alterner les vols vifs et le repos à un poste d'observation, accompagné de chants pour les mâles. Ceux-ci chantent aussi bien en période de reproduction qu'en dehors de celle-ci, avec une pause pour les adultes au moment de la mue, tandis que les jeunes mâles poussent encore la chansonnette, histoire de se perfectionner. Ils apprécient les buissons dans lesquels ils peuvent se cacher en cas de menace. En grande cage, mes verdiers à tête noire ont la même attitude, mais leur méfiance se traduit par des vols intempestifs, cherchant à se soustraire à la présence du soigneur. *On ne sait jamais*, doivent-ils penser, et il y a moins de cachette en cage qu'en volière extérieure plantée…

Hors période de reproduction, ce sont des oiseaux sociables, à la fois envers leurs congénères et envers des espèces apparentées telles que canari, verdier de l'Himalaya, chardonneret major, ou même diamant de Gould.

En période de reproduction, ils tolèrent les mêmes espèces mais les mâles cherchent à affirmer leur emprise territoriale et leur suprématie en tant que reproducteur. Le chant se veut alors plus agressif, légèrement différent du chant non nuptial. Si j'affectionne l'élevage simultané de différentes espèces en volière extérieure plantée, (pouvant être qualifié de semi-naturel), je prend soin de ne pas surcharger ni sur-peupler les volières. Je veille également à fournir assez de couvert naturel pour que tous les oiseaux aient le choix des dortoirs et des sites de nidification. En cas de troubles graves, il convient d'intervenir en ôtant l'individu à l'origine du problème afin que la volière retrouve sa sérénité. Ce cas ne s'est jamais produit avec les verdiers à tête noire, même lorsque 2 couples étaient en présence, dans une volière de 3*2*2m, avec des canaris, quelques majors et un couple de verdier de l'Himalaya.

Ce sont donc des oiseaux qui apprécient la quiétude d'un bon poste d'observation, et qui sans pour autant être en permanence en train de bouger, sont prompts à voler d'un bout à l'autre de la cage ou de la volière.

Logement

Des observations précédentes il en découle que je loge mes verdiers à tête noire en compagnie de canaris, chardonnerets majors en mutation, verdier de l'Himalaya, et ce sans aucune appréhension. En période hivernale, ceux-ci sont dans une batterie de cages de (3*80) cm de long * 40 cm de large * 50 cm de hauteur, avec des femelles canaris, un couple de majors, et un couple de verdiers de l'Himalaya. Cette année 2006, j'ai séparé les couples de verdiers à tête noire pour l'hivernage, chacun des 3 couples ayant dans sa cage quelques uns des individus cités plus haut. Des branchages sont à l'occasion disposés dans les cages.
En période de reproduction, les oiseaux sont placés dans une volière extérieure séparée en deux parties d'environ 3 m * 2 m * 2 m et 2 m * 2 m * 2 m (L*l*H). En général je sors les oiseaux en volière extérieure dès fin mars, même s'il peut reneiger dans les jours suivants. Selon les années et le nombre de reproducteurs, un mâle et deux femelles sont ensemble, ou deux couples sont en présence, ou les couples sont séparés, dans l'une et l'autre partie de la volière. La volière peut aussi être d'un seul tenant selon les années, la porte séparant les deux parties étant alors laissée ouverte. La volière comporte des buissons vivants de sureaux, thuya, ifs, ainsi que des branchages de résineux (pins et thuya le plus souvent) disposé de manière à laisser le plus possible d'espace de vol, tout en multipliant les sites dortoirs et sites de nidification.

Alimentation

Les verdiers à tête noire n'étant ni exigeant ni fragiles, un mélange classique pour canari suffit comme base de l'alimentation de cette espèce. Toutefois, vu la grande variété de graines et mélanges disponible dans le commerce spécialisé, je veille à ce que ce mélange soit un minimum diversifié. Possédant des majors en mutation de couleur, je nourris ceux-ci avec le mélange Blattner spécial chardonneret, mélange auquel mes verdiers à tête noire ont régulièrement droit. Ce mélange pour chardonneret est donné aux verdiers lorsque ceux-ci sont en présence des chardonnerets, dans la même cage ou volière. Sinon, le mélange « chardonneret » est coupé avec du mélange pour canari avant d'être distribué aux verdiers exotiques.
La quantité de graines distribuées est ajustée le plus possible à la consommation journalière effective d'un individu. En pratique, un même volume des différents mélanges est distribué aux oiseaux. La ration quotidienne de mélange Blattner spécial chardonneret pour un verdier à tête noire est de 3,733g. La même ration, mais de mélange canari, pèse 4,733g. Une ration à part égale de ces deux mélanges pèsent donc dans les 4,23g. Malgré la différence importante de poids des différents mélanges, ce même volume est suffisant pour un oiseau pour 24 heures, sans qu'il n'y ait excès ou défaut de nourriture. Cette ration est nécessaire et suffisante pour les verdiers à tête noire, de l'Himalaya, et les canaris.

A ce mélange de base s'ajoute les semences, graines et plantes sauvages de saison, dont la majorité des espèces citées dans l'article « ***Fringillidés : Calendrier sommaire des graines sauvages*** » *(Réf.02)* sont consommées. Citons parmi les plantes les plus appréciées, la knautia des champs *Knautia arvensis*, le pissenlit dents de lion *Taraxacum officinale*, la scarole *Lactuca serriola*, la crépide *Crepis vesicaria*, le sénéçon *Senecio squalidus*, l'onagre *Oenothera biennis*, les cônes de thuya occidental *Thuja occidentalis* (Photo 12 à 16).

L'os de seiche et l'eau fraîche ne manquent jamais, le bain est donné autant que possible. Ils mangent aussi avec appétit le millet en grappe, brun ou roux, et à l'occasion, du fonio paddy. Ils sont friands de graines de tournesols que je ne donne que sur pied en fin d'été/début d'automne, ou sous forme commerciale en période hivernale, en fonction de la température ambiante. En cas de grand froid et si les oiseaux sont dehors, une boule de graisse est mise à disposition.
La pomme, la salade, la pâtée à l'œuf faite maison sont des suppléments régulièrement proposés et bien acceptés. J'ai pu observer cette année une femelle faire le tour des toiles d'araignées de la volière pour prélever insectes pris au piège et petites araignées. Cela laisse supposer que les petits insectes involontairement ramassés lors des cueillettes de plantes sauvages sont en partie chassés par ces oiseaux.

Longévité

L'individu le plus vieux de mon élevage à ce jour est une femelle décédée dans sa sixième année, probablement de vieillesse. Il s'agit du premier oiseau de cette espèce dont j'ai eu l'entretien. Comme je l'ai récupéré de seconde main, et que l'oiseau est issu d'importation, il a probablement au-moins une année de plus que les six passées chez moi. Le deuxième individu le plus âgé est un mâle arrivé au sein de l'élevage en 2002, lui aussi issu d'importation. Il a donc au-moins quatre ans et est toujours vivant et alerte.
Cette espèce n'a manifesté aucune sensibilité à d'éventuels agents pathogènes. Bien que des canaris logés dans la même volière aient transmis une colibacillose à leur descendance en 2002 et 2004, aucune mortalité au nid n'a été enregistrée chez les verdiers à tête noire. De même, aucune sur-mortalité n'a été enregistrée lors du sevrage et de la première mue des jeunes (en extérieur), alors que dans les mêmes conditions de détention, une nichée de jeunes majors mutants a été décimée en 2006. J'en conclue que cette espèce, dans mon élevage, semble robuste face aux causes ayant entraîné une sur-mortalité chez de jeunes canaris et de jeunes majors.

A signaler : en 2003, un accident ayant entraîné la mort par strangulation de ma première femelle de propre élevage (2002). Elle s'est pendue avec une fibre de coco coincée dans des branchages, alors qu'elle confectionnait son nid. Ce matériau est depuis proscris pour l'élevage de mes fringillidés.

Reproduction

La période de reproduction s'étend de fin avril / début mai à fin juillet. La ponte la plus précoce a été enregistrée le 26 avril (2001), la plus tardive le 27 juin (2006). Un maximum de deux nichées menées à bien a été observé au courant de l'année 2006 (1ère ponte le 24 mai, 2è le 27 juin).

Le mâle en condition de reproduction se reconnaît à son bec qui, de couleur habituellement chair-grisé, devient chair-rose. Le bec rose sur le fond noir velouté de la tête est alors nettement contrasté (pour comparaison de deux mâles adultes, voir les Photo 23 et 24). Ce phénomène est moins marqué en ce qui concerne la femelle. L'attitude du mâle devient plus volontaire, le chant plus viril, le regard un peu plus « fou » , et il se montre agressif envers les concurrents de la même espèce. Des bagarres éclatent alors si deux mâles sont en présence, sans pour autant que celles-ci ne dépassent les limites d'une franche explication. Je n'ai pas assisté à des conflits ayant comme belligérants deux femelles. Celles-ci soit s'occupent de leur nid et couvée, soit se contentent de chercher un autre emplacement pour leur nid, avec plus ou moins de conviction.

Le nid est construit préférentiellement dans un buisson ou un site ombragé, peu ensoleillé, à l'abri de la lumière directe du soleil. Le plus souvent, il est bâti dans un buisson de sureau à une hauteur d'environ un mètre. Une femelle préférait quant à elle faire son nid à ~1m90 de haut dans une fourche un peu plus ensoleillée.
Les matériaux proposés aux oiseaux sont des herbes et gazon séchés, du foin, de la mousse, de petites branches de bouleau et saule tortueux, des racines et radicelles, ainsi que du coton cardé. Les femelles utilisent les herbes séchées, foins, racines et petites branches pour la coupole externe, et retiennent les radicelles, gazons séchés et coton cardé pour la coupole interne. Les premières années, je donnais plus de matériaux commerciaux de type fibres de coco et bourres diverses, mais je préfère nettement voir mes verdiers faire un nid « naturel » dans un buisson vivant avec des matériaux de la nature environnante que les voir confectionner un nid dans un support artificiel avec des matériaux plus exotiques. Les différentes possibilités de nidification sont toutefois offertes afin d'optimiser les chances de réussite.
Cinq nids différents de verdiers à tête noire, réalisées par 3 femelles différentes, sont visibles ci-dessous (Photo 17à 22).

Les couvées comportent en moyenne 4 œufs, généralement tous fécondés. Les œufs pondus sont blancs, plus ou moins mouchetés de marron, essentiellement au pôle le plus arrondi de l'œuf. Ils sont légèrement plus petits que ceux des canaris. Les oeufs bleuissent s'ils sont fécondés, sinon ils restent blancs (Photo 17 et 18). Ils sont pondus le matin, à 24 heures d'intervalle. La couvaison débute à la ponte du deuxième œuf, et dure 13 jours. Des éclosions simultanées sont fréquentes, le premier et le deuxième œuf éclosant ensemble comme attendu. C'est également le cas pour le troisième et le quatrième œuf qui éclosent souvent dans la même journée, le lendemain ou surlendemain des premières éclosions.

Le baguage (en 2,7 mm, vers le 5è-6è jour) pose problème dans la mesure où mes femelles ne tolèrent pas la bague métallique non camouflée. Elles nettoient le nid en jetant l'élément indésirable par dessus bord, avec le jeune. N'étant pas en permanence sur place, j'ai demandé une année à mon frère de tenter le baguage par camouflage au noir de fumée. Je n'avais jamais essayé cette technique, vantée par différents éleveurs, ayant pour ma part l'habitude de camoufler les bagues avec du ruban adhésif de couleur chair. Bien mal m'en pris, car les jeunes furent éjectés et décédèrent. A l'époque, je n'avais pas encore fixé une souche d'élevage, aussi ai-je décidé de ne pas baguer les jeunes suivants. Depuis, afin de ne plus prendre de risques inutiles, je suis revenu au baguage habituel, avec du scotch couleur chair. Pour l'instant, nous n'avons pas pu baguer les derniers jeunes, ni mon frère ni moi n'étions sur place au moment adéquat. J'espère avoir l'occasion de le faire au cours de l'année 2007.

Les parents nourrissent les jeunes avec le mélange quotidien de graines, les semences et graines sauvages de saison, la pâtée à l'œuf faite maison - un œuf dur entier pour deux biscottes. L'apport d'insectes n'est pas nécessaire. Petit à petit, le mâle s'implique dans l'élevage des jeunes, et il n'est pas rare qu'il finisse le sevrage de ses derniers tandis que sa femelle reconstruit un second nid (Photo 25).
Mes femelles ne sont pas particulièrement craintives au nid, du moment que l'une ou l'autre branche leur donne l'impression d'être invisible. Pour ce que j'en ai constaté, ce sont d'excellentes mères.
Les jeunes quittent le nid vers leur 15è jour. Environ deux semaines plus tard, ils seront sevrés.

Photo.12 :Verdier à tête noire, mâle juvénile en nourrissage sur de la scarole, *Lactuca serriola*.
Origine : PE 2005. Cliché du 2005-08-26.
Elevage, obtention et photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.13 :Verdier à tête noire, juvénile en nourrissage sur de l'onagre, *Oenothera biennis*.
Origine : PE 2006. Cliché du 2006-09-12
Elevage et photographies : SCHLUB Stéphane.

Photo.14 :Verdier à tête noire, mâle juvénile sur de la knautia des champs, *Knautia arvensis*
Origine : PE 2005.
Cliché du 2005-08-26.
Elevage, obtention et photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.15 :Verdier à tête noire, femelle en nourrissage sur de la crépide *Crepis vesicaria.*
Origine : importation allemande 2004.
Cliché du 2004-05-31
Elevage et photographie : SCHLUB Stéphane.

Photo.16 :Verdiers à tête noire et chardonneret major agate en nourrissage sur du thuya occidental, *Thuja occidentalis*.
Cliché du 2006-09-14. Elevage, obtention et photographie : SCHLUB Stéphane.

Photo.17 :Verdier à tête noire, nid et 3 œufs clairs.
Encart : œuf de verdier à tête noire dans un nid de canari, avec son œuf. Cliché pris fin juin 2000.
Elevage et photographie : SCHLUB Stéphane.

Photo.18 :Verdier à tête noire, nid, jeune, et 3 œufs fécondés.
Cliché du 2006-07-08
Elevage et photographie : SCHLUB Stéphane.

Photo.19 :Nid « naturel » de Verdier à tête noire, avec 4 jeunes.
Cliché du 2005-06-20.
Elevage, obtention et photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.20 : Nid « naturel » de Verdier à tête noire, avec 4 jeunes.
Cliché du 2006-06-09.
Elevage, obtention et photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.21 et 22 :Nid « naturel » de Verdier à tête noire, avec 2 des 4 jeunes, à l'envol.
Clichés du 2006-07-23.
Elevage et obtention : SCHLUB Stéphane et Olivier. Photographies : SCHLUB Olivier.

Photo.23 :Verdier à tête noire, mâle adulte hors reproduction.
Origine : importation belge 2002. Cliché du 2005-10-07.
Elevage et photographie : SCHLUB Stéphane.

Photo.24 :Verdier à tête noire, mâle en période de reproduction.
Origine : PE 2005. Cliché du 2006-07-08.
Elevage, obtention, photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.25 :Verdier à tête noire, mâle alimentant ses jeunes. Clichés du 2005-07-18.
Origine : Père :de PE 2002, jeunes de PE 2005. Elevage, obtention, photo. : SCHLUB Stéphane.

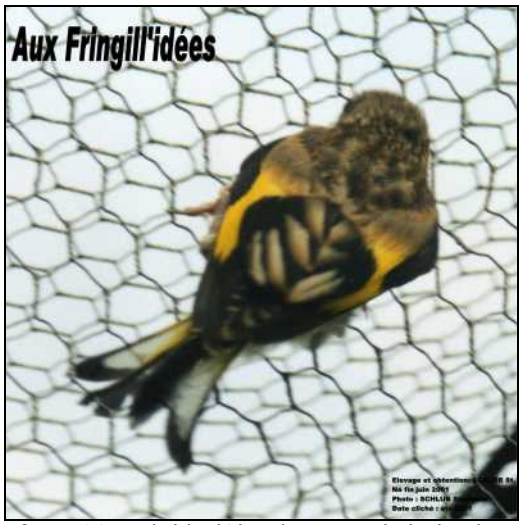

Photo.26 :Hybride (Chardonneret de l'Himalaya X Verdier à tête noire), juvénile.
Cliché pris fin juin 2001.
Elevage, obtention et photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.27 :Hybride (Chardonneret de l'Himalaya X Verdier à tête noire), juvénile.
Cliché pris fin juin 2001.
Elevage, obtention et photo. : SCHLUB Stéphane.

Hybridation

Comme je pratique l'élevage en volière extérieure commune à différentes espèces, des possibilités d'hybridation inter-spécifiques existent et sont également quelquefois volontairement favorisées. Si par curiosité je m'intéresse aux résultats de tout type d'hybridation, je me refuse à pratiquer volontairement l'hybridation entre espèces proches produisant des hybrides fertiles, telle que verdier sp X verdier sp ou tarin sp X tarin sp. Le risque de polluer génétiquement des espèces à peine établies en élevage est trop grand et trop irresponsable à mon sens. Par contre, je ne dédaigne pas tenter des hybridations à partir d'espèces bien différentes, dont les hybrides sont en général stériles (verdier de l'Himalaya X canari par exemple).
La seule exception que j'ai faite à cette règle a été lorsque je ne parvenais pas à former de couples de verdiers de l'Himalaya et de verdiers à tête noire, en 1999-2000. Plutôt que de ne pas tenter la reproduction avec le mâle verdier de l'Himalaya et la femelle verdier à tête noire, j'ai préféré les lâcher en volière et les laisser faire, quitte à devoir conserver à vie les éventuels hybrides. Malheureusement ou heureusement, aucune fécondation n'a eu lieu lors de la seule ponte de 3 œufs.

En 2001, j'ai obtenu un hybride chardonneret de l'Himalaya (*Carduelis carduelis caniceps*) X verdier à tête noire (*Carduelis ambigua*), qui n'a malheureusement pas atteint le stade de la première mue. Je n'ai de ce fait pu admirer ses couleurs d'adulte (pour illustration, Photo 26 et 27, pour revue, *Réf.01*). C'est un des avantages de la volière commune : des opportunités inespérées par l'éleveur peuvent être saisies par les oiseaux.

En 2006, j'ai tenté l'hybridation entre un mâle surnuméraire de verdier à tête noire et une femelle canari isabelle opale dorée porteuse de mosaïque. Les oiseaux ont été mis en présence dès la fin de l'hiver précédant, dans une cage de 80*40*50 cm (L*l*H). Plusieurs nids furent construits, des œufs pondus, mais rien n'a été fécondé. Mi-juin, je décide de sortir le couple en volière extérieure, où se trouve un couple de canaris et un couple de verdiers à tête noire, ce qui ne favorise pas l'hybridation. Mais comme les résultats sont nuls en intérieur, le soleil et la volière extérieure pourraient avoir un effet stimulant sur le couple. Et si ce ne sont pas des hybrides, ce n'est somme toute pas grave à partir du moment où la femelle aura menée à bien une nichée.
Je lâche donc le couple en volière extérieure. Comme attendu, le soleil, l'air frais, l'espace de vol, les branchages, la proximité d'autres oiseaux…stimulent le couple. La femelle canari s'intéresse aux matériaux, et le mâle verdier à tête noire la suit, sans s'intéresser à la femelle verdier déjà en couple. Je vois la femelle qui descend au sol, à la recherche de matériaux, le mâle verdier légèrement en retrait, chantant à tue-tête. La femelle s'accroupit, demande le mâle qui s'approche et là, le mâle canari descend de son perchoir et monte la femelle, au bec du mâle verdier à tête noire ! probablement intimidé par ce nouveau venu et la soudaineté de cette concurrence. Ce sera la fin de mes espoirs pour cette hybridation, qui n'aboutira pas.

Voilà pour l'hybridation volontaire ou favorisée avec cette espèce. Mais demeure le problème de l'hybridation involontaire et non désirée, c'est à dire le risque d'hybridation entre verdier à tête noire et verdier de l'Himalaya. Ayant l'expérience de l'élevage en volière commune et de la pratique de l'hybridation, je sais qu'un partenaire cherchera avant tout à s'accoupler avec un partenaire de son espèce. Si des femelles d'une autre espèce, sans mâle, sont en présence du premier couple, le mâle cherchera à s'accoupler avec la femelle de son espèce, et éventuellement avec les autres femelles disponibles. En général, si deux couple de deux espèces différentes sont mis en présence, chaque couple restera au sein de son espèce, sans s'intéresser à l'autre femelle sous tutelle du mâle de son espèce.
C'est sur la base de cette connaissance que j'ai laissé en présence un couple de verdiers à tête noire et un couple de verdiers de l'Himalaya. Comme attendu, chaque couple resta au sein de son espèce, il n'y a pas eu échange de partenaire entre espèce, ni même velléité dans ce sens, et ce depuis quatre ans.

Pour finir avec ce chapitre, je rappelle que l'hybridation entre espèces proches en vue de produire des hybrides fertiles, pour passer un gène (mutant) d'une espèce A dans une espèce B via des hybrides AB est d'un préjudice immense pour les espèces pour lesquelles il n'y a pas de véritables souches d'élevage fixées. Contrairement à ce que veulent faire croire certains adeptes de cette pratique, les descendants d'hybrides restent des hybrides, quel que soit le nombre de back-cross pratiqué, ne serait-ce qu'au minimum pour le gène muté introduit : cqfd ! En pratique, ce sont des milliers de gènes qui n'appartiennent pas aux espèces d'origines qui sont dispersés au sein des élevages, parfois à l'insu des acquéreurs. Lorsqu'il y a très peu de souches en propre espèce, vous imaginez les dégâts.

Développement des jeunes verdiers à tête noire

Plutôt que d'entamer une description chronologique fastidieuse de l'évolution des jeunes, je vous propose de suivre l'évolution de différentes nichées en photographies.

L'âge de référence des oiseaux est daté à partir de l'éclosion du premier jeune de leur nichée, appelé jour J. Si 4 jeunes éclosent sur 4 jours à un jour d'intervalle, au jour J+4, le premier jeune aura 5 jours et le dernier un jour.

Les photographies ci-après montrent le développement de jeunes issus de 4 nichées différentes, chacune de 4 jeunes, élevés par 2 couples différents (Photo. 28 à 55). Tous les jeunes ont été sevrés, sauf un, décédé quelques jours après la sortie du nid suite à un accident.

Photo.28 : Verdier à tête noire, jeune au nid.
Jour J de la première éclosion.
Cliché du 2005-06-17.
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.29 :Verdiers à tête noire, jeunes au nid.
Jour J+1.
Cliché du 2005-06-18.
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.30 : Verdiers à tête noire, jeunes au nid.
Jour J+4.
Cliché du 2005-06-20.
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.31 :Verdiers à tête noire, jeunes au nid.
Jour J+13
Cliché du 2005-06-29
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.32 : Verdiers à tête noire, jeunes au nid.
Jour J+14.
Cliché du 2005-06-30.
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.33 :Verdiers à tête noire, jeunes au nid.
Jour J+15
Cliché du 2005-07-01
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.34 : Verdier à tête noire, jeune à l'envol.
Jour J+15.
Cliché du 2006-07-23.
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.35 :Verdier à tête noire, jeune à l'envol.
Jour J+15
Cliché du 2006-07-23
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.36 : Verdiers à tête noire, jeunes au nid.
Jour J+17.
Cliché du 2005-07-03.
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.37 :Verdiers à tête noire, jeunes à l'envol.
Jour J+18
Cliché du 2005-07-04
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.38 : Verdier à tête noire, jeune à l'envol.
Jour J+18.
Cliché du 2005-07-04.
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.39 :Verdier à tête noire, jeune à l'envol.
Jour J+18
Cliché du 2005-07-04
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.40 : Verdier à tête noire, jeune mâle.
Jour J+19.
Cliché du 2005-07-05.
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.41 : Verdier à tête noire, jeune mâle.
Jour J+32
Cliché du 2005-07-18
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.42 : Verdier à tête noire, jeune femelle.
Jour J+33.
Cliché du 2006-07-08.
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.43 : Verdier à tête noire, jeune mâle.
Jour J+65
Cliché du 2006-09-12
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.44 : Verdier à tête noire, jeune mâle.
Jour J+71.
Cliché du 2005-08-26.
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.45 : Verdiers à tête noire, jeunes mâles.
Jour J+72
Cliché du 2005-08-27
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.46 : Verdier à tête noire, jeune femelle.
Jour J+93.
Cliché du 2006-10-12.
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.47 : Verdier à tête noire, jeune mâle.
Jour J+95
Cliché du 2006-10-12
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.48 : Verdier à tête noire, jeune femelle.
Jour J+98.
Cliché du 2006-09-12.
Elevage,obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.49 : Verdiers à tête noire, jeunes mâles.
Jour J+99
Cliché du 2006-09-13
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.50 : Verdier à tête noire, jeune mâle.
Jour J+101.
Cliché du 2006-09-15.
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.51 : Verdier à tête noire, jeune mâle.
Jour J+115
Cliché du 2006-09-29
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.52 : Verdier à tête noire, jeune mâle.
Jour J+138.
Cliché du 2006-10-22.
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.53 : Verdier à tête noire, jeune mâle.
Jour J+138
Cliché du 2006-10-22
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.54 : Verdier à tête noire, jeune femelle.
Jour J+184.
Cliché du 2007-01-09.
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.55 : Verdier à tête noire, jeune femelle.
Jour J+184
Cliché du 2007-01-09
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Les souches de verdiers à tête noire étant relativement peu nombreuses, et cette espèce étant méconnue ou mal connue par les vendeurs spécialisés et les novices, il est fréquent de voir proposer à la vente un couple de verdiers à tête noire qui n'en est pas un ! Ce phénomène est accentué ces dernières années par deux facteurs :

- l'absence d'oiseaux de cette espèce asiatique issus d'importation (ce qui en soit n'est pas forcément une mauvaise chose)
- la passation horizontale de mutations, c'est dire l'hybridation volontaire entre une espèce de verdier proche du verdier à tête noire et le verdier à tête noire, suivi de back-cross sur le verdier à tête noire. Le but très contestable de cette pratique est de fixer une mutation étrangère au verdier à tête noire dans cette espèce.

Les conséquences qui en découle sont malheureusement communes à de nombreuses autres espèces (verdiers exotiques, tarins exotiques…) : pollution génétique des souches existantes par une sur-représentation d'hybrides fertiles au sein des élevages de verdiers à tête noire, ce qui aboutit à la perte de l'espèce en milieu contrôlé alors qu'elle se raréfie dans le milieu sauvage et qu'en conséquence le commerce d'individus issus de la nature devient de plus en plus restreint (sans parler des risques sanitaires liés à cette partie du monde, qui gèlent certaines importations, d'oiseaux notamment, depuis plusieurs années).

Aussi, il devient primordial pour l'amateur de *Carduelis ambigua* de s'assurer au mieux de l'origine de l'oiseau (sérieux de l'éleveur et conditions d'élevage) et de l'espèce véritable des oiseaux disponibles.

Photo.56 : Un exemple de la confusion générée par les hybrides d'espèces proches. L'étiquette mentionne « Mutation » alors qu'il s'agit visiblement d'un hybride entre verdier à tête noire et verdier de Chine, qui plus est en phénotype classique – tête sombre rappelant le verdier à tête noire mais non homogène dans sa teinte, avec présence de vert olive dans le masque, plumage brun intermédiaire entre celui des deux espèces, ailes avec miroir gris argent du verdier de Chine. Si cet individu, présenté de bonne foi comme « verdier à tête noire », n'a pas été jugé, deux autres de la même nichée l'ont été dans les mêmes conditions, le juge ayant toutefois émis des doutes concernant ces oiseaux.
(Sources : http://perso.orange.fr/cos67/Palmares2002/Palm_gen14.html et communication orale de l'éleveur en date du 14 janvier 2007).
Photographie : SCHLUB Stéphane.

Différencier…un verdier à tête noire d'un verdier de Chine

Le verdier de Chine, *Carduelis sinica*, est une espèce proche du verdier à tête noire, *Carduelis ambigua*. Toutefois, pour l'amateur averti, les dissemblances sont assez nombreuses pour pouvoir différencier sans peine un *C.sinica* d'un *C.ambigua*.
Voici les points principaux permettant de distinguer ces deux espèces :

- le verdier de Chine est assez trapu, un peu comme notre verdier d'Europe, *Carduelis chloris*, tandis que le verdier à tête noire est plus svelte.
- la tête du verdier de Chine est gris clair et des traces de vert tirant sur le jaune sont visibles dans le masque. Le mâle verdier de Chine est plus lumineux que sa femelle. La femelle verdier à tête noire ayant la cagoule d'un gris plus claire que son mâle, des verdiers de Chine sont vendus par erreur comme femelle de verdier à tête noire. Or la femelle de ce dernier possède une tête certes gris foncé et plus claire que chez le mâle de son espèce, mais beaucoup plus proche du noir que du gris souris des verdiers de Chine.
- les marques alaires du verdier de Chine sont très nettement différentes de celles du verdier à tête noire. La différence la plus visible est la juxtaposition d'une large bande gris argent juste au-dessus de la barre alaire jaune, chez le verdier de Chine, alors que chez le verdier à tête noire, la barre alaire jaune est surmontée de noir. En regardant les ailes au repos, il devient très facile de discriminer le verdier de Chine du verdier à tête noire : jaune-gris, c'est du *C.sinica*, jaune-noir, c'est du *C.ambigua*. C'est le critère principal à mes yeux pour distinguer le verdier à tête noire du verdier de Chine, en cas de doute.
- le dos et le ventre du verdier de Chine sont plutôt bruns avec un peu de jaune dans la partie ventrale, alors que ces zones sont vert olive et brune chez le verdier à tête noire, avec du jaune du côté ventral.
- Le croupion est plutôt jaune chez *C.sinica* au lieu de vert olive chez *C.ambigua*, et les sus-caudales plus grises chez le verdier de Chine, et plus vert olive chez le verdier à tête noire.

Photo.57 : Verdier de Chine, mâle.
Origine : importation française. Cliché du 2004-11-19.
Elevage et photographie. : SCHLUB Stéphane.

Photo.58 : Verdier de Chine, femelle.
Elevage, obtention, photo. : CHRISOSTOME Mathieu.

Différencier…un verdier à tête noire d'un hybride entre verdier à tête noire et verdier de Chine

Un oiseau ressemblant à un verdier à tête noire mais d'une forte carrure, proche de celle d'un verdier d'Europe, doit faire penser à un hybride, probablement avec un verdier de Chine ou d'Europe. Pour les raisons évoquées ci-dessus, les hybrides entre verdier à tête noire et verdier de Chine sont plus fréquents que d'autres.

En mai 2003, alors que je recherchais désespérément des femelles verdier à tête noire, je me suis laissé tenté par l'achat de 2 femelles juvéniles de *C.ambigua* auprès d'un importateur allemand. Les jeunes oiseaux n'avaient pas encore leur plumage adulte, et si l'un des deux me semblaient « bizarre », c'étaient les deux premières et seules femelles que je voyais depuis plusieurs années. Je les ai donc achetées.
Je n'arrivais pas à mettre le doigt sur ce qui me gênait chez l'un des oiseaux. Il était peut-être plus foncé au niveau de la tête que le second, et si j'étais certain du sexe de deuxième oiseau, l'attitude du premier me

laissait perplexe. Après avoir acquis une certaine expérience en oiseaux, il faudrait écouter son intuition. C'est ce que je me suis dit une fois la mue de ces oiseaux achevée ; visiblement, mon oiseau « bizarre » n'était pas un verdier à tête noire, mais un hybride de verdier de Chine et de verdier à tête noire, et qui plus est, un mâle, aux caractéristiques intermédiaires bien marquées (Photos 62 et 63):

- tête noir-gris mêlée de vert olive
- dos brun et vert olive
- marques alaires plus proches du verdier de Chine que du verdier à tête noire (notamment, ailes jaunes puis grises au lieu de jaunes suivies de noir)
- ventre brun avec plus de jaune que le verdier de Chine.

L'importateur allemand m'avait dit que ces oiseaux provenaient de capture et non d'élevage. Si cela est vrai, ce serait un hybride naturel de *C.sinica* et *C.ambigua*.

Pour cet exemple, regarder la succession des couleurs jaune et noir ou jaune et gris argent des ailes suffit pour se rendre compte qu'il ne s'agit pas d'un verdier à tête noire. Les caractéristiques intermédiaires entre le verdier de Chine et le verdier à tête noire ont permis d'affiner l'origine de l'oiseau. J'attire l'attention sur le fait que le sens du croisement ayant produit cet hybride n'est pas connu.

Fort de cette première expérience en hybride de ces deux espèces, je me suis intéressé aux résultats d'élevage d'une amie ayant accouplé un mâle verdier à tête noire avec une femelle verdier de Chine. A l'origine, l'éleveuse pensait avoir un couple de *C.ambigua*. Ayant tout de même un doute sur l'espèce de la femelle, elle a demandé à plusieurs éleveurs de verdiers exotiques de la renseigner sur l'espèce d'appartenance de la femelle. Doute pleinement justifié, puisque la femelle a été identifiée comme une *C.sinica*.

De ce couple (Photo 60) est née une femelle hybride (Photos 63 et 64), aux caractéristiques intermédiaires entre le plumage du verdier à tête noire et le plumage du verdier de Chine :

- plumage plus brun que celui de la femelle verdier à tête noire
- tête un peu moins foncée que celle de la femelle verdier à tête noire, mais plus que celle de la femelle verdier de Chine
- corpulence et maintien plus proche du verdier de Chine, surtout par la poitrine « ouverte » caractéristique du verdier de Chine ou d'Europe, le verdier à tête noire étant plus élancé
- mais absence du miroir gris argent au-dessus de la barre alaire jaune, pourtant caractéristique du verdier de Chine. L'hybride ressemblant beaucoup à un verdier de Chine, l'absence du miroir gris argent permet de ne pas se fourvoyer sur l'origine de l'oiseau.

Ainsi, même en première génération filiale, il peut être difficile de reconnaître un hybride de ces verdiers exotiques d'un véritable spécimen de verdier à tête noire ou de verdier de Chine. Sur la base de l'observation des deux hybrides décrits plus hauts, les éléments suivants doivent faire penser à un hybride de verdier à tête noire et verdier de Chine :

- cagoule noire non homogène dans la teinte noire chez le mâle hybride avec présence de vert olive dans le masque, alors que la cagoule chez le mâle *C.ambigua* est noire de loin, et nuancée de gris-très foncée et de reflets vert olive de près, mais de manière quasi-homogène
- cagoule grise chez la femelle hybride avec présence de brun dans le masque, qui est plus gris foncé, proche du noir terne chez la femelle *C.ambigua*
- menton du mâle hybride vert olive au lieu de jaune-verdâtre chez le mâle verdier à tête noire
- menton de la femelle hybride brun-blanc au lieu de jaune pâle – vert olive chez la femelle verdier à tête noire
- plumage dans l'ensemble plus brun chez l'hybride que vert olive chez le verdier à tête noire
- corpulence plus forte de l'hybride, rappelant celle des verdiers d'Europe et verdiers de Chine
- présence d'un miroir gris argent au-dessus de la barre alaire jaune de l'oiseau.

Un oiseau cumulant plusieurs de ces caractéristiques est très probablement un hybride entre *C.sinica* et *C.ambigua*, et non un véritable *C.ambigua*.

Photo.59 : « *Couple* » de verdiers à tête noire proposé à la vente au marché de la Cité, à Paris. En fait, l'oiseau de droite est une femelle verdier de Chine. Cliché du 2006-10-22. Photo. : SCHLUB St..

Photo.60 : Mâle de verdier à tête noire (centre) et femelle verdier de Chine (gauche) avec leur hybride Elevage, obtention, photo. : SASTRE Danièle. Source : « **Canaris Culture** »

Photo.61 : Hybride mâle de verdier à tête noire et verdier de Chine. Origine : importation allemande. Sens du croisement non connu. Cliché du 2004-11-19 Elevage et photographie. : SCHLUB Stéphane.

Photo.62 : Hybride mâle de verdier à tête noire et verdier de Chine. Origine : importation allemande. Sens du croisement non connu. Cliché du 2004-11-19 Elevage et photographie. : SCHLUB Stéphane.

Photo.63 : Hybride femelle de (♂ verdier à tête noire X ♀ verdier de Chine. Oiseau âgé de 7 mois. Elevage, obtention ; photo. : SASTRE Danièle. Source : « **Canaris Culture** »

Photo.64 : Hybride femelle de (♂ verdier à tête noire X ♀ verdier de Chine. Oiseau âgé de 7 mois. Elevage, obtention ; photo. : SASTRE Danièle. Source : « **Canaris Culture** »

Bien évidemment, plus les hybrides sont recroisés avec l'un des espèces parentes, plus les descendants ressembleront à cette espèce. Mais quel que soit le nombre de back-cross pratiqué, ces descendants resteront des hybrides, car il restera toujours des gènes provenant de l'autre espèce dans le patrimoine génétique de ces oiseaux. Si les souches d'élevage de verdiers à tête noire étaient aussi nombreuses que celles des canaris, l'enjeu de cette pratique pourrait en rester au niveau philosophique. Malheureusement, en l'état actuel des choses, on peut légitimement se demander si la survie de cette espèce en captivité, en tant qu'espèce véritable, ne dépend pas d'une éthique d'élevage et d'une prise de conscience rapide du rôle de l'éleveur. Le rôle premier d'un éleveur n'est-il pas d'assurer la pérennité des espèces dont il a la charge ?

Différencier…un jeune verdier à tête noire de l'année d'un adulte

Comme il a été dit plus haut, en dehors de la période de reproduction, le bec des verdiers à tête noire est plus foncé qu'en période de reproduction. Le bec des jeunes de l'année est gris-foncé tirant vers le rose, à sa base, avec une teinte noire plus prononcée au sommet des mandibules. Suivant les individus, le bec des jeunes est plus ou moins rose à sa base, mais le contraste entre jeunes de l'année et adultes reste visible jusqu'au premier printemps des jeunes. Ce contraste est plus visible entre mâles, les femelles adultes ayant le bec plus grisé que les mâles adultes.
Un adulte a le bec rose-gris avec l'extrémité du bec noir, un jeune de l'année semble avoir un bec gris rosé avec l'extrémité noir. Dis ainsi, la différence paraît ténue, mais comme beaucoup d'autres éléments en élevage, il suffit de l'avoir vu une fois pour l'avoir « dans l'œil ».

Différencier…un jeune mâle verdier à tête noire de l'année d'une jeune femelle

Le seul critère de la couleur de la tête pourrait être suffisant pour sexer les jeunes mâles des jeunes femelles, puisque le dimorphisme sexuel se remarque avant tout à ce niveau. Pourtant, en fonction de la luminosité, il peut être très surprenant de constater à quel point les certitudes peuvent être remises en question sur le moment : la tête à l'aspect partiellement noir velouté d'un jeune individu, caractéristique d'un mâle, peut apparaître des plus ternes à la lumière du lendemain, et un jeune couple sexé en volière, de manière certaine !, une fois mis en cage d'intérieur, ne présenter qu'une faible différence entre les sexes au point d'y regarder à deux fois avant de reconnaître les caractéristiques si évidentes en volière !
Je parle là du sexage de jeunes verdiers au moment où ils acquièrent leur plumage adulte. A la lumière du soleil, les différences sont flagrantes. Avec une lumière plus tamisée ou en intérieur moins éclairé, on commence à se demander si on avait bien vu. Alors que oui, on avait bien vu. Avec l'expérience et une bonne luminosité, le dimorphisme ne trompe pas.

Pour l'éleveur qui observe ses oiseaux au quotidien, le sexage est donc facile. Mais l'acquéreur de jeunes verdiers à tête noire doit faire avec les conditions du moment : mue pas tout à fait terminée ou pire, à peine commencée, éclairage inadéquat, manque d'expérience…Que faut-il regarder pour sexer un jeune verdier à tête noire ?

- **le menton** : jaune vif chez le jeune mâle et jaune pâle chez la femelle, c'est l'expression la plus précoce du dimorphisme sexuel dans cette espèce, selon mes observations

- **la tête** : la présence de plumes noires veloutés au niveau de la tête est caractéristique d'un mâle, une femelle ayant ces mêmes plumes de couleur gris foncé à gris-noir mat.

- **le lipochrome jaune** : le lipochrome jaune est présent au niveau du menton, des scapulaires, des sous-caudales, dans la partie proximale des rectrices du côté ventrale et en bordure des rectrices en vue dorsale. Toutes ces zones sont d'un jaune intensif chez le mâle, et jaune pâle chez la femelle.

- **l'eumélanine noire** : la mélanine noir – tête, rémiges, rectrices - est généralement noire veloutée chez le mâle et noire terne chez la femelle.

Ces différents points sont illustrés par les photos 65 à 70.

Photo.65 : Verdier à tête noire, jeune mâle en mue. Jour J+94.
Cliché du 2006-10-13.
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.66 :Verdier à tête noire, jeune femelle en mue. Jour J+96
Cliché du 2006-10-13
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.67 : Verdier à tête noire, jeune mâle en mue J+96
Cliché du 2006-10-13.
Elevage, obtention, photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.68 :Verdier à tête noire, jeune femelle en mue. Jour J+96
Cliché du 2006-10-13
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.69 : Verdier à tête noire, jeune mâle en mue J+94
Cliché du 2006-10-13.
Elevage, obtention, photo. : SCHLUB Stéphane.

Photo.70 :Verdier à tête noire, jeune femelle en mue. Jour J+94
Cliché du 2006-10-13
Elevage, obtention ; photo. : SCHLUB Stéphane.

Statut juridique du verdier à tête noire

Au niveau mondial :

Le verdier à tête noire, *Carduelis ambigua*, n'est pas concerné par la convention de Washington ou CITES (Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora - Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, *Réf.08*)

Au niveau européen :

Carduelis ambigua est inscrit en annexe D* des règlements européens portant application de la CITES depuis le 27-08-2003 (*Réf.03*).

* « *Article 3 - Champ d'application [du Règlement (CE) nº 338/97 du Conseil du 9 décembre 1996 relatif à la protection des espèces de faune et de flore sauvages par le contrôle de leur commerce]*
[…]
4. Figurent à l'annexe D:
a) des espèces non inscrites aux annexes A à C dont l'importance du volume des importations communautaires justifie une surveillance;
b) les espèces inscrites à l'annexe III de la convention qui ont fait l'objet d'une réserve. » (*Réf.04*).

Remarque de l'auteur : les annexes I à III de la CITES ont été transposées en annexes A à C des règlements européens portant application de la CITES.

Au niveau national (français) :

Le verdier à tête noire n'est pas une espèce animale domestique puisque non inscrit dans la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques *(Réf.09)*. En conséquence, *Carduelis ambigua* est une **espèce animale non domestique non protégée** libre de détention dans la limite des quotas* fixés par les arrêtés du 10 août 2004 (*Réf.05 et Réf.06*).

*« *Quota au-delà duquel le certificat de capacité devient obligatoire (l'élevage d'agrément devient alors un établissement d'élevage nécessitant une autorisation d'ouverture) :*
¤ *l'élevage comprend des Oiseaux et d'autres animaux non domestiques : quota de 40*
¤ *l'élevage ne comprend que des Oiseaux*
¤¤ *de différents ordres : quota de 60*
¤¤ *sauf s'ils appartiennent tous à l'ordre des Passériformes : quota de 100*
et/ ou à l'ordre des Psittaciformes, espèces de petite taille: quota de 100
et/ ou à l'ordre des Ansériformes : quota de 100
¤¤ *qui sont tous des Passereaux granivores : quota de 100* » (*Réf.07*).

Conclusion

Le verdier à tête noire est somme toute un oiseau relativement facile à faire reproduire en captivité, du moins en volière extérieure plantée. Cette espèce se contente d'un mélange classique pour canaris ou indigènes, et l'apport d'insectes n'est pas indispensable au succès de l'élevage des jeunes. Le plumage de ces oiseaux, surtout du mâle en période de reproduction, est attrayant. Le mâle chante assez facilement, même en dehors de la reproduction, et si le chant n'a pas la beauté de celui du chardonneret ou de la linotte mélodieuse, il reste agréable d'écouter ses notes sifflés et les trilles caractéristiques des verdiers.

Il reste aux éleveurs à prendre conscience de la fragilité des espèces en milieu contrôlé, et de savoir modérer leur course à la mutation. Une réelle mutation de couleur est une modification spontanée du génome de l'espèce. Si l'événement fondateur d'une lignée de « mutants » est une hybridation inter-spécifique, et non une mutation spontanée, nous n'avons pas affaire à des oiseaux mutants d'une espèce, mais à des hybrides en phénotype mutant. Le premier prix d'une telle course inconsciente est la perte d'une ou plusieurs espèces véritables en élevage. Cela en vaut-il la peine ?

SCHLUB Stéphane
Article rédigé le 14 janvier 2007.

Remerciements :

L'auteur remercie Mme SASTRE Danièle (http://perso.orange.fr/canarisculture/) et Mr CHRISOSTOME Mathieu (éleveur capacitaire) pour l'avoir aimablement autorisé à publier leurs clichés dans cet article, ainsi que l'éleveur de l'oiseau en Photo.56 pour ses renseignements.

Références :

Réf.01 SCHLUB Stéphane, 2004 : **« Mes premières expériences avec les verdiers à tête noire, *Carduelis ambigua* »**
http://stephane.schlub.free.fr/session/article%20Cambigua.php

Réf.02 SCHLUB Stéphane, 2004 : **« Fringillidés : Calendrier sommaire des graines sauvages »**
http://stephane.schlub.free.fr/session/article%20calendrier.php

Réf.03 **Règlement (CE) n° 1332/2005 de la Commission du 9 août 2005 modifiant le règlement (CE) n° 338/97 du Conseil relatif à la protection des espèces de faune et de flore sauvages par la réglementation de leur commerce**
Journal officiel n° L 215 du 19/08/2005 p. 0001 – 0060
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/oj/2005/l_215/l_21520050819fr00010060.pdf

Réf.04 **Règlement (CE) nº 338/97 du Conseil du 9 décembre 1996 relatif à la protection des espèces de faune et de flore sauvages par le contrôle de leur commerce**
Journal officiel n° L 061 du 03/03/1997 p. 0001 - 0069
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:31997R0338:FR:HTML

Réf.05 **Arrêté du 10 août 2004 fixant les règles générales de fonctionnement des installations d'élevage d'agrément d'animaux d'espèces non domestiques**
Légifrance, NOR:DEVN0430297A, J.O. du 25/09/2004 texte n°26 (pages 16570/16584)
http://www.legifrance.gouv.fr/imagesJOE/2004/0925/joe_20040925_0224_0026.pdf
Rectif. : J.O. du 01/01/2005 texte n°84 (page 145)
http://www.legifrance.gouv.fr/imagesJOE/2005/0101/joe_20050101_0001_0084.pdf

Réf.06 **Arrêté du 10 août 2004 fixant les conditions d'autorisation de détention d'animaux de certaines espèces non domestiques dans les établissements d'élevage, de vente, de location, de transit ou de présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques**
Légifrance, NOR:DEVN0430298A, J.O. du 30/09/2004 texte n°36 (pages 16821/16833)
http://www.legifrance.gouv.fr/imagesJOE/2004/0930/joe_20040930_0228_0036.pdf

Réf.07 SCHLUB Stéphane, 2004 : **« Les indigènes dans le paysage avicole français après les arrêtés du 10 août 2004»**
http://stephane.schlub.free.fr/session/article%20indigenes%20domestiques_pI.php

Réf.08 **CITES - Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora -**
http://www.cites.org/fra/index.shtml

Réf.09 **Arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques**
Légifrance, NOR: DEVN0650509A, J.O n° 233 du 7 octobre 2006 page 14920 texte n°45
http://www.legifrance.gouv.fr/imagesJOE/2006/1007/joe_20061007_0233_0045.pdf

Contact : SCHLUB Stéphane, aux.fringill.idees@free.fr